

CIRCULAIRE N° 48 / 2017 – 4 décembre 2017

OBJET : LIVRET LAÏCITÉ

DESTINATAIRES : Responsables des Unions – Conseillers fédéraux

À l'approche du 9 décembre, vous trouverez joint à cette circulaire, un livret laïcité à diffuser largement dans le réseau de l'Union pour célébrer « la liberté de conscience faite loi ».

Cet outil numérique peut être imprimé auprès d'un professionnel, dans ce cas demander à la fédération le « fichier imprimeur » du livret laïcité.

Amitiés laïques et fédérales.

Le Président Eddy Khaldi

Le Secrétaire Général Guy Brunet

